

erdre gesvres

le mag

www.cceg.fr - suivez-nous sur    

DOSSIER

Consommer local,
en circuits courts, c'est
continuer à soutenir
nos agriculteurs !



© Adobe Stock - jos_persons

13 | HABITAT
Plateforme SERENHA :
rénovez accompagné !

15 | ÉCONOMIE
Des initiatives pour
rebondir !

17 | AMÉNAGEMENT
La Vallée du Haut Gesvres
réinventée

Cuisines Alain HAVART

NOUVELLE EXPOSITION DANS NOTRE SHOWROOM



REMISE EXCEPTIONNELLE
du 1 au 31 octobre 2020

Pour toute cuisine achetée
avec l'électroménager :
Le four pyrolyse AKZM 8530 IX
d'une valeur de 749.99€ offert.

www.cuisines-dressings-havart.com

02 40 77 16 89 - 06 23 94 09 19
106 rue de Nantes - 44119 TREILLIÈRES

Les
Trouvailles
d'Annie



Dépôt - Vente au féminin
02 28 24 01 96
Grandchamp des Fontaines

Vous souhaitez consommer autrement
pour une mode
éthique et responsable...
... Venez découvrir
Les Trouvailles d'Annie.

DÉPÔTS sur rendez-vous
22 av. du Général de Gaulle - Grandchamp des Fontaines
lestrouvaillesdannie@gmail.com

Suivez-nous



GM COUVERTURE

Neuf & Rénovation

07 70 38 60 06 -- gm.couverture44@gmail.com

Devis Gratuit

EIRL Gildas MENET 17 bis rue de la Grossinière 44119 Treillières Garantie Décennale

COUVERTURE :
Ardoise, Tuile, Bac acier, Zinc
ZINGUERIE - GOUTTIERE
POSE DE FENETRE DE TOIT
ETANCHEITE
BARDAGE
DEMOUSSAGE
RAMONAGE

TELEMENT BIEN CHEZ MOI

DEPUIS QUE JE VIS
DANS MON APPARTEMENT DOMITYS



RÉSIDENCE L'ANGÉLIQUE BLEUE
6 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
02 55 59 67 00 / domitys.fr

DOMITYS SAS au capital de 2.000.000 € - RCS Paris B 488 701 434. • Document et images (© Camille Malissen) non contractuels. • antithese-pub.com • 08/20

À TREILLIÈRES
DÉCOUVREZ VOTRE RÉSIDENCE
SERVICES SENIORS

VOTRE APPARTEMENT
En location du studio au 3 pièces
Avec vos meubles

SI VOUS AVEZ BESOIN
Des services et une équipe
à votre écoute 24h/24, 7j/7

SI VOUS AVEZ ENVIE
Un restaurant
Des activités et animations

DOMITYS, LE CADRE IDÉAL POUR VIVRE
SEREINEMENT LA VIE QUE VOUS AIMEZ

 **DOMITYS**
vivre l'esprit libre



Chers tous

« C'est la rentrée ! ». Dans cette formule tournée vers le renouveau et pleine d'énergie je veux, en cette période de crise sanitaire, vous témoigner de notre engagement, celui des maires de vos communes et celui de la CCEG, à être à vos côtés.

Vous le découvrirez dans les pages de ce numéro, la CCEG a dès le début de la crise mis en place un certain nombre d'initiatives pour relancer l'économie locale. Il s'agit aujourd'hui de retrouver, collectivement, le dynamisme économique et entrepreneurial qui fait la vitalité de notre territoire Erdre & Gesvres.

Je veux aussi à
travers ce nouveau
mandat faire le choix
de l'audace et du
renouvellement

J'évoque les initiatives de la CCEG, mais je n'oublie pas les vôtres, nombreuses, solidaires, enthousiasmantes ! Des initiatives, notamment autour de l'agriculture et de l'alimentation qui répondent pleinement aux enjeux de transition écologique et sociétale.

Accélérer les changements de modes de vie et répondre aux enjeux écologiques, nous y contribuerons aussi dès cette fin d'année en poursuivant, entre autres, notre travail sur les mobilités, les transports doux.

Cette crise est dévastatrice et... révélatrice : tout ne peut pas se jouer au niveau des pouvoirs publics ou de

l'intercommunalité les coopérations sont nécessaires avec la société civile pour innover et être pro-actif et ce, dans tous les domaines : santé, agriculture, solidarité, environnement, culture... À travers le conseil de développement, ou individuellement, votre implication dans la vie de votre commune, mais aussi vos idées sont essentielles.

Enfin, comme beaucoup d'entre vous je voudrais que la crise sanitaire soit derrière nous, mais la résurgence du virus doit nous interpeller, nous mettre en garde. Je crois en notre capacité d'agir ensemble pour le bien de tous, aussi, pour nous protéger, protéger les autres, restons vigilants et respectons les gestes barrières.

Bonne rentrée à tous !

Yvon LERAT

Président de la communauté de communes
Erdre & Gesvres

Sommaire

4. ACTUALITÉS

8. DOSSIER

Consommer local, en circuits courts, c'est continuer à soutenir nos agriculteurs

12. ZOOM

PIG pour l'amélioration de l'habitat 2020-2023
SERENHA : rénovez accompagné !

14. INITIATIVES ÉCONOMIQUES

Après la pandémie...

Des initiatives pour rebondir
Escale éco, Escale 'n Shop à Sucé-sur-Erdre

17. PRÈS DE CHEZ VOUS

La Vallée du Haut Gesvres réinventée

18. PRÈS DE CHEZ VOUS

Pistes cyclables : des kms en plus !

19. CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

20. AGENDA

22. VOS SERVICES

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux !



URBANISME

PLUI : premiers réajustements et nouvelle enquête publique



Le PLUi est entré en vigueur depuis déjà bientôt un an et pour rappel, il a remplacé définitivement les 12 PLU communaux. Une première modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours et va permettre la réalisation de plusieurs projets d'aménagement, adaptations mineures du document ainsi que la correction d'erreurs graphiques et écrites (bâtiments oubliés ou mal placés par exemple). Le PLUi est un document « vivant » et à ce titre connaîtra régulièrement des évolutions et mises à jour, mais pas n'importe comment ! Les procédures administratives d'évolution d'un PLUi sont cadrées, notamment à travers l'organisation d'une enquête publique. C'est pourquoi une nouvelle enquête publique aura lieu du lundi 5 octobre au vendredi 6 novembre 2020 inclus. Le dossier d'enquête sur support papier pourra être consulté pendant la durée de l'enquête au siège de la CCEG et dans chacune des mairies des 12 communes ou direction des services techniques à Nort-sur-Erdre, aux jours et heures habituels.

Vous pourrez pendant cette période et cette période seulement faire part de vos observations lors des permanences du commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif.

Un registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/2057 et une adresse mail propre à l'enquête publique : enquete-publique-2057@registre-dematerialise.fr seront également en place pendant cette période de consultation.

À l'issue de l'enquête publique, la modification n°1 du PLUi sera soumise à l'approbation du Conseil Communautaire.

Permanences

- À la CCEG le 5 et le 21 octobre de 8h30 à 12h et le 6 novembre de 14h à 16h30
- À la mairie d'Héric : le 13 octobre de 9h à 12h30
- À la mairie de Sucé-sur-Erdre : le 27 octobre de 9h à 12h30

Par courrier :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête publique relative à la Modification n°1 du PLUi
Communauté de communes Erdre & Gesvres
1, rue Marie Curie - P.A. La Grand'Haie
44 119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES



CULTURE

La billetterie du Tout-petit festival et de la saison culturelle Hors-saison ouvre le 21 septembre à 14h !

www.hors-saison.fr

ÉNERGIE

Défi « Déclics » ou comment consommer moins d'énergie !

Avec la famille au complet toute la journée, plus de temps de cuisson, plus de chauffage etc... le confinement a fait grimper les factures d'énergie. Pourtant avec quelques astuces, des eco-gestes simples, faire des économies d'énergie est un jeu d'enfants. Avec le défi « Déclics » c'est même amusant !

Constituez à plusieurs (famille(s), voisins, amis...) une équipe, et inscrivez-vous sur defis-declics.org/fr. Tout au long du défi, vous ferez face aux autres équipes du territoire. On indique ses consommations de l'année précédente puis on relève ses compteurs pendant le défi. Pas de compétition, il s'agit surtout de se challenger avec bienveillance et de façon ludique.

Evidemment vous ne serez pas seuls, une animatrice dédiée vous accompagne. Elle remettra à chaque équipe une mallette avec à l'intérieur des conseils, et des petits équipements, puis elle animera des soirées « TupperWatt » avec vos co-équipiers où vous pourrez partager vos astuces !

Il vous manque une bonne raison de participer ? Sachez qu'une famille réalise en moyenne 12 % d'économies d'énergie, soit une épargne de 200 euros, et ce qui est bon pour la famille devient bon pour la planète !

Dates du défi : Du 1^{er} décembre 2020 au 30 avril 2021. Inscrivez-vous dès maintenant sur defis-declics.org.

Contact et informations : 02 40 14 59 00 ou nord-est.44@eiepd.fr

MA VILLE MON SHOPPING

LA VENTE EN LIGNE VERSION LOCALE

MaVilleMonShopping.fr c'est la toute nouvelle solution de vente en ligne locale mise en place par la CCI en partenariat avec la Poste. Créée pour les producteurs, commerçants, et artisans, cette marketplace met en avant les entreprises du département, et ça marche !

Depuis le début de confinement, la plateforme MaVilleMonShopping.fr a permis aux acteurs économiques du département de vendre en ligne leurs produits et services, et ainsi d'assurer une continuité d'activité. Et ce sans engagement ! Simple d'utilisation, il suffit de créer son espace de vente en ligne sur la plateforme, et de bénéficier aussitôt des avantages de MaVilleMonShopping soit d'une excellente visibilité de ses produits, des outils de commande, de suivi, de logistique de paiement avec Click&Collect (retrait en magasin ou drive) jusqu'à la livraison simplifiée.

mavillemonshopping.fr/fr/loireatlantique

CLIC



Bien dormir, bien vieillir !

Bouger, faire du sport, se détendre, c'est important pour bien vieillir mais on oublie souvent que simplement bien dormir y contribue aussi. **La quantité du temps de sommeil diminue mais la qualité évolue également après 50 ans !** Pour tout savoir sur le sommeil ou comment retrouver la forme dans les bras de Morphée, le Centre de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco Pays de la Loire organise avec la CCEG une conférence sur le sommeil le 12 novembre à Nort-sur-Erdre.

Conférence sur le sommeil : Jeudi 12 novembre à 14h - salle des Loisirs à Nort-sur-Erdre. Sur inscription uniquement auprès du Dr PICHIERRI et de Mme EVRARD Psychologue du Centre de prévention du bien vieillir.

Tél : 02 44 76 24 00 - accueil@cpbvaanantes.fr - www.cpbvaanantes.fr

MOBILITÉS

ALEOP ! ET SI ON ESSAYAIT LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Pour un déplacement ponctuel et de proximité on peut faire appel au transport à la demande du réseau Aléop.

Après une rapide inscription* auprès de la mairie de votre domicile ou de votre résidence, vous recevez votre carte nominative d'adhérent à ce service de transport. Ensuite, sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous dépose sur le lieu de votre choix sur la communauté de communes Erdre & Gesvres, une commune limitrophe, ou vers un pôle de centralité (centre hospitalier ou pôle d'échange avec le tramway). Pour tout trajet, la réservation est à faire au plus tard la veille du trajet jusqu'à 16h30.

Ce service à la demande fonctionne :

- le matin : du mardi au vendredi de 9h à 9h30 et de 11h30 à 12h
- l'après midi : le mercredi et le vendredi de 14h à 14h30 et de 16h30 à 17h

Renseignement :
02 28 02 25 00

* fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité



MOBILITÉS

3 nouvelles bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques

Actuellement toutes les communes d'Erdre & Gesvres sont équipées d'une ou deux bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides dans leur centre bourg. L'installation de ces bornes, à vitesse dite normale, est un service public à destination des habitants et une compétence du SYDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique).

La communauté de communes qui, pour sa part, a vocation à apporter un service aux entreprises, vient d'installer 3 bornes supplémentaires à recharge rapide (50 KVA) sur les parcs d'activités de Ragon à Treillières, des IV nations à Vigneux-de-Bretagne, et enfin de la Pancarte à Nort-sur-Erdre. Ces 3 bornes sont intégrées au réseau du Sydela (SYDEGO). Un vrai plus pour les entreprises qui, dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation des mobilités), devront d'ici 2030 avoir 50 % des nouveaux véhicules professionnels ou du renouvellement du parc auto en électrique.

3 bornes rapides représentent un investissement significatif pour la communauté de communes Erdre & Gesvres qui a bénéficié d'une subvention TEP-CV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) de près de 80 %. Le ministère de l'environnement soutient financièrement les territoires engagés dans la construction d'actions au service de la transition énergétique.

En place depuis début juin, ces 3 bornes permettent aux utilisateurs de véhicules électriques de recharger désormais à toute vitesse !

DÉCHÈTERIES

À la déchèterie aussi, je trie !

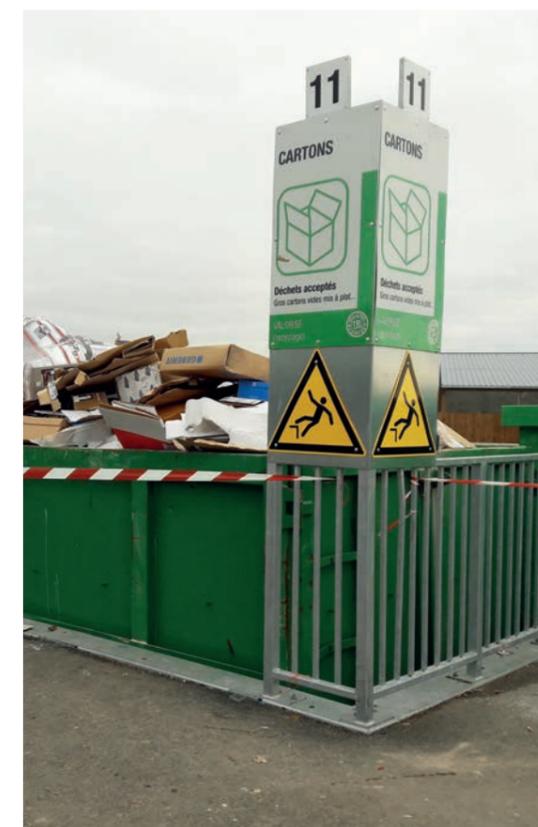
« Ça va à la déchèterie » ne signifie pas que ce qui est en déchèterie n'est pas recyclé, bien au contraire ! Mais pour être recyclés, les déchets que vous apportez doivent d'abord être bien triés.

Une fois déposés dans la benne dédiée, les « déchets » partent directement dans leur filière de recyclage. Ainsi les déchets verts se recyclent et deviennent du compost pour les cultures, les cartons redeviennent du carton. **D'où l'importance de retirer toutes les autres matières (morceaux de grillage, outils de jardinage, pots de fleur, polystyrène, papier bulle, papier...)** !

N'hésitez pas à solliciter l'agent d'accueil, il-elle saura vous orienter et vous conseiller !

Plus d'infos ? contactez le service Déchets :
02 28 02 28 10 ou par mail dechets@cceg.fr

www.cceg.fr



DÉCHETS

SERVICE DÉCHETS : L'INFO SUR MESURE

Plusieurs outils de communication (calendrier de collecte, réglette, mémo tri, site internet...) sont mis à votre disposition pour vous informer régulièrement sur les consignes de tri ou découvrir les différents services proposés par le service Déchets de la communauté de communes. Nous souhaiterions connaître votre utilisation et votre avis sur ces différents outils afin de les optimiser suivant vos besoins et vos attentes. Nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps pour renseigner l'enquête en ligne sur www.cceg.fr

RAPPEL : Les ordures ménagères sont refusées en déchèteries. Selon votre lieu d'habitation, elles sont à déposer dans votre bac à ordures ménagères, dans ceux du local poubelle de votre collectif ou au conteneur enterré si vous habitez un secteur concerné (un badge spécifique vous a été attribué lors de votre emménagement, si vous ne l'avez pas encore demandez-le au service Déchets).

FAITES VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Vous emménagez, vous déménagez, vous avez un enfant de plus à la maison ? Vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique ? Vous avez besoin d'un badge d'accès pour les déchèteries ou de louer un broyeur à végétaux ? Connectez-vous sur le site de la CCEG pour faire votre demande. Le service Déchets s'occupe de tout pour mettre à jour votre compte, éditer votre carte ou vous fournir un nouveau bac.

www.cceg.fr

Confinés oui mais inventifs et engagés, les habitants d'Erdre & Gesvres ont, comme beaucoup de français pendant la crise Covid-19, changé leurs habitudes de consommation, privilégiant les produits locaux et les circuits courts. Une nouvelle façon de s'approvisionner qui s'inscrit dans la durée.

Consommer local, en circuits courts, c'est continuer à soutenir nos agriculteurs !

Du besoin à une prise de conscience

D'un côté les habitants, l'école se faisait à la maison, et le télétravail était de mise, dans chaque foyer il a fallu cuisiner davantage pour toute la famille, midi et soir... et en variant les recettes bien sûr ! Besoin de se nourrir donc mais pas n'importe comment, ce confinement a permis une véritable prise de conscience : tout ce dont j'ai besoin se trouve près de chez moi, si je consomme des produits locaux j'agis concrètement sur l'économie locale et je participe à la vie de mon territoire, et enfin je découvre le vrai goût : celui des fruits de saison, du fromage frais du laitier voisin en passant par un pain sans additif ou même une côte de bœuf !

De l'autre côté, les producteurs, nombreux agriculteurs, maraîchers, artisans alimentaires ont vu leurs ventes diminuer faute de restaurants ou marchés ouverts, ils ont été les premiers à se réinventer ! Les AMAP ont trouvé de nouveaux adeptes, les agriculteurs ont ouvert les portes de leurs fermes, certains se sont associés pour créer des paniers à emporter. Bref, tous se sont mobilisés. La gestion de l'offre et de la demande s'est faite par email ou SMS, le Système D au début mais les demandes ont afflué et les circuits de distribution sur la CCEG se sont multipliés !

Finalement le besoin des premiers a été une réelle opportunité pour les seconds, aujourd'hui habitants et producteurs en redemandent.

AMAP, paniers, vente à la ferme, tous les goûts sont dans la nature, et bientôt dans le guide !

Pendant le confinement, tous ces points de vente ont été répertoriés sur la carte interactive des initiatives mise en place par le Conseil de Développement : www.voixcitoyenne.fr/la-carte-des-initiatives. Confinement terminé, la CCEG a lancé du 9 au 28 juin une consultation citoyenne pour connaître les attentes, les motivations des habitants pour une consommation alimentaire plus responsable, plus locale. Relayée par les mairies, les AMAP, les producteurs, l'office de tourisme et les partenaires agricoles, plus de 1600 personnes ont participé à l'enquête, dont 49 agriculteurs. Véritable mine d'informations, les réponses à l'enquête serviront de base pour la création d'un guide des producteurs locaux. Ce guide, issu d'une proposition du Conseil de Développement et choisi dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique, sera bien un annuaire mais pas seulement, le calendrier des fruits et légumes de saison, la liste des marchés, et même des recettes entre autres viendront enrichir le guide. Sortie prévue début 2021.

Vous êtes producteur et souhaitez apparaître dans le guide ? Contactez Rachel Virole avant le 15 octobre : rachel.virole@cceg.fr



COLINE VANLIERDE
AGRICULTRICE À SAINT-MARS DU-DÉSERT
 À L'ORIGINE DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS MARSISIEN

Le Mag : Vous nous présentez votre ferme ?

La ferme compte 70 hectares et nous sommes éleveurs de bovins et porcs, en bio. Je travaille sur l'exploitation avec mon conjoint et depuis 3 ans nous avons monté avec 7 producteurs de Saint-Mars-du-Désert ou des environs - en bio eux aussi - le Marché des producteurs Marsisien.

Le Mag : Quel est le principe ?

Le marché se tient à la ferme tous les vendredis de 16h à 19h, les gens choisissent en libre-service leur produits et règlent sur place. Ils trouvent notre viande, du fromage de vache et des produits laitiers, du pain, des fruits, des légumes (tout en bio) mais il y a aussi Mesurette, une épicerie en vrac, Café Pamplemousse pour du thé, café et chocolat, et même un pâtisseries. Le 1^{er} vendredi du mois c'est un plus grand marché, avec en plus, du fromage de brebis, des galettes, du poulet etc...

Le MAG : et il y a eu le confinement...

Oui, et nous avons dû fermer le marché. Nos clients étaient demandeurs d'une solution de remplacement et nous avons créé les paniers, cela s'est fait rapidement mais assez naturellement. Nous proposons 2 types de paniers l'un à 18 et l'autre 33 euros pour les familles de 4-6 personnes. Il faut un peu plus d'anticipation mais ça fonctionne, le lundi, on passe la commande par mail ou sms et on récupère son panier le vendredi. Nous avons fait jusqu'à 80 paniers pendant le confinement !

Le MAG : et maintenant ?

Pour les « nouveaux » l'habitude est prise, aujourd'hui le marché est réouvert et nous avons gardé les paniers, c'est une possibilité en plus, et on voit bien que nos clients aiment venir à la ferme, ce n'est pas le supermarché, on vient en famille, on voit les animaux, on rencontre du monde, ça n'a rien à voir et c'est bien que ce lien dure lui aussi...

Marché Marsisien - la ferme du Pâtis-Pigeaud Saint-Mars-du-Désert - de 16h à 19h le vendredi.



© AMAP de Treillières

Manger local, pour quoi faire ?*



* Résultats de l'enquête citoyenne, à la question « quelles sont vos motivations pour consommer local ? »

HERVÉ LEROUX
 PRÉSIDENT DE L'AMAP DE TREILLIÈRES

Le MAG : L'AMAP de Treillières en chiffres ?

C'est la seule sur Treillières, elle existe depuis 2007, elle rassemble 250 familles et s'articule autour de 40 produits différents, ce qui représente près de 35 producteurs locaux.

Le MAG : L'AMAP de Treillières pendant le confinement, quels changements ?

La distribution se fait normalement tous les jeudis dans un local mis à disposition par la Mairie, mais puisqu'il était interdit de faire la distribution dans un endroit clos, nous avons opté comme beaucoup d'AMAP pour le drive, une solution sécurisante rendue possible avec le soutien de la Mairie qui a prêté un parking, solution que nous avons maintenue tout l'été.

Nous n'avons pas pu hélas, pendant cette période, accueillir de nouveaux producteurs, qui eux cherchaient de nouveaux canaux de distribution...

Mi-juin, 22 nouveaux amapiens voulaient nous rejoindre, pour les accueillir nous avons créé un second groupe légumes (soit un 2nd temps de distribution) et à priori ce n'est pas fini...



© AMAP de Treillières

Le MAG : L'AMAP c'est l'avenir ?

Le confinement paradoxalement a récréé du lien. Nous avons tous relevé le besoin d'être ensemble, de faire ensemble, de se soutenir, et ça, c'est vraiment l'esprit AMAP. Nous avons par exemple de jeunes producteurs, nous veillons à une jauge raisonnable de familles à fournir pour accompagner leurs débuts sans leur mettre la pression. L'idée de faire ensemble doit être totale, comprendre : s'ouvrir à d'autres formes de distribution. Un exemple avec BULK, une épicerie bio itinérante, et donc pas producteurs au sens propre. Mais pour permettre aussi à cette jeune structure d'avoir accès aux « clients AMAP » nous avons, en échange d'un droit de place, proposé au camion BULK de stationner à côté de la distribution. BULK s'engage à ne pas faire doublon avec un de nos producteurs, et donc vendre des produits identiques à l'un d'eux, mais peut en vendre d'autres (cosmétiques et produits d'entretien entre autres). L'AMAP permet d'animer la vie du bourg le temps de la distribution, créer du lien entre adhérents et producteurs. Alors pour répondre à votre question, oui manger sainement et soutenir la production locale, créer du lien me semblent une bonne base pour un avenir meilleur !

RDV CHEZ L'HABITANT, MONTRE-MOI COMMENT TU FAIS !



Muriel Guéraud - habitante de Sucé-sur-Erdre et membre du collectif EVEAT a organisé un RDV Zéro déchet.

Le Mag : Pourquoi vous êtes-vous portée volontaire pour un RDV chez l'habitant ?

Nous sommes une famille 0 déchet depuis 3 ans, et même si nous avons toujours été sensibilisés à ces notions d'anti gaspi, tri, etc... c'est grâce à des exemples d'autres familles amies que nous nous sommes lancés dans cette démarche, adoptée par tous les 5 très vite. J'ai naturellement pensé que moi aussi je pouvais donner à d'autres des exemples et des astuces, et proposé à la CCEG de faire un RDV chez l'habitant ... chez moi.

Le Mag : Concrètement, comment se passe un RDV chez l'habitant ?

Très simplement, ce n'est pas du tout une conférence ! Mais plutôt voilà ce que je fais, je vous montre comment je fais. On commence par un accueil - discussion et après pour être dans le concret, nous avons fabriqué ensemble du dentifrice et de la lessive, tous les participants sont repartis avec leurs produits !

Le Mag : Que vous a apporté ce RDV chez l'habitant

D'abord le jour J, c'est beaucoup de convivialité, vraiment un moment sympa, et puis ça remotive sur nos engagements, nos convictions. Partager et transmettre ce qui nous semble bon pour la planète redonne confiance et plus on sera nombreux, mieux ce sera !

Partagez votre savoir, ou vos pratiques responsables, quel que soit le thème avec « Les rendez-vous chez l'habitant ». La CCEG vous aidera à organiser votre rencontre en réalisant des flyers ou en vous prêtant une salle si besoin (dans le strict respect des consignes sanitaires).

Inscriptions et renseignements : 02 28 02 01 45 ou par mail : nathalie.brachet@cceg.fr



Mr Rocher a été accompagné par SOLIHA pour la rénovation de son logement

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2020-2023

Nous vous l'avions annoncé dans le dernier rapport d'activités, un nouveau « PIG » (Programme d'Intérêt Général) de 4 ans a démarré depuis le début de l'année. Comme pour le précédent PIG, la CCEG a choisi SOLIHA 44 (Solidaire pour l'Habitat) pour la gestion et l'animation du programme. Les conseillers de SOLIHA 44 ont pour mission d'accompagner gratuitement les foyers les plus modestes dans la rénovation de leur logement.

À nouveau « multi-thématique », le PIG concerne aussi bien l'amélioration thermique que des travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour rappel, ce dispositif a permis en 2019 d'accompagner techniquement et financièrement 51 rénovations énergétiques, 33 projets de travaux de maintien à domicile et 2 chantiers de rénovation de logements très dégradés. Selon les travaux et leur niveau de ressources, les propriétaires peuvent bénéficier de subventions, en provenance de l'Anah, de la Région, de la Communauté de Communes, du Département ou encore des caisses de retraite.

Une nouveauté cette année : une convention de partenariat avec La Poste permet de bénéficier de son programme d'accompagnement des collectivités locales intitulé DEPAR « Diagnostics Énergétiques Pour Accompagner la Rénovation ». Le principe est simple, les facteurs de La Poste auront pour mission de relayer auprès des propriétaires le dispositif d'aide à la rénovation et de repérer les ménages en situation de précarité énergétique, afin de les informer et les orienter vers des structures d'accompagnement, vers SOLIHA 44 donc pour notre communauté de communes.

Pour vous renseigner, vous pouvez contacter SOLIHA au : 0240449944 ou par mail : pigcecg@solihha.fr Des permanences d'information se tiennent chaque mercredi matin de 9h à 11h dans une commune de la CCEG (sur rendez-vous à prendre directement avec SOLIHA).

La nouvelle maison de Mr Rocher

Le Mag : Au début il s'agissait d'être mieux chauffé et réduire vos factures, finalement vous avez pu rénover entièrement votre logement ?

La maison n'était pas bien isolée, j'avais de vieux radiateurs électriques « grille-pain », qui consommaient beaucoup, de grandes cheminées qui apportaient du froid, la salle d'eau et les toilettes dans un ancien garage, des marches à l'entrée et la chambre à l'étage... Je suis allé à une permanence d'information à Nort-sur-Erdre. Mon dossier a été pris en charge par SOLIHA et, avec un ergothérapeute, nous avons pu refaire tout de plain-pied, pour que la maison soit accessible et confortable.

Le Mag : Quels sont les travaux que vous avez pu réaliser ?

Une redistribution complète des pièces au rez-de-chaussée avec un séjour, une nouvelle cuisine, une chambre, une salle d'eau avec douche et WC. Les fenêtres ont été changées avec volets roulants électriques, une porte-fenêtre a été créée pour la lumière et pour pouvoir accéder à la maison sans avoir à monter de marches. Enfin nous avons refait une partie de la couverture, toute l'électricité, l'isolation, installé une ventilation, un ballon d'eau chaude, changé les radiateurs.

Le Mag : Et maintenant ?

J'ai une petite retraite, mais grâce à SOLIHA et aux subventions qu'ils m'ont obtenues, je vis maintenant dans une maison, petite, mais accessible et très confortable, où je sais que je pourrai rester. Il ne faut pas hésiter à se lancer, même si tout ça paraît compliqué au début...

SERENHA : RÉNOVEZ ACCOMPAGNÉ !

Depuis 2017, les habitants d'Erdre & Gesvres peuvent compter sur SERENHA, la plateforme de rénovation de l'habitat mise en place par la Communauté de Communes. En partenariat avec l'Espace INFO-ENERGIE, SERENHA propose un parcours d'accompagnement gratuit et neutre aux particuliers.

Transition énergétique oblige, les habitants sont de plus en plus nombreux à vouloir opérer des travaux d'isolation, et/ou de rénovation de leur logement pour faire des économies d'énergie, sans pour autant savoir par quoi commencer... Heureusement, le conseiller SERENHA est là pour ça !

Les propriétaires occupants du territoire ayant un projet de rénovation peuvent faire appel à SERENHA. Et le programme est aujourd'hui bien rodé et efficace : après un premier rendez-vous d'information puis une visite

de votre logement, votre conseiller pourra vous proposer une évaluation énergétique de votre maison et proposera plusieurs scénarii chiffrés. Il vous revient bien sûr de choisir la solution la plus adaptée à vos attentes et à votre budget. Votre conseiller vous informe sur les aides, vous aide à trouver des artisans et vous accompagne jusqu'aux travaux.

Avec SERENHA, rénovez en toute sérénité !

SERENHA EN QUELQUES CHIFFRES, SUR 3 ANS

- Plus de **1000 sollicitations**
- Près de **400 projets accompagnés**
- **7,3 millions d'euros de travaux réalisés**
- **94 entreprises rencontrées**
- **96% des particuliers indiquent que le service apporté est « utile » voire « très utile »**

ENTRETIEN AVEC ...

Mme Dion, habitante de Casson

Le Mag : Comment et pourquoi contacter SERENHA ?

Nous avons découvert l'existence du service SERENHA dans le magazine d'Erdre & Gesvres, c'était en octobre 2019.

Notre idée de départ était juste de changer la chaudière et avoir un poêle à bois.

Le Mag : Et finalement ?

Le service nous a proposé rapidement un rendez-vous, les échanges avec le conseiller se sont très bien déroulés. Il a fait un

diagnostic énergétique complet de la maison qui a mis en évidence de fortes déperditions de chaleur. Puis, il nous a proposé plusieurs solutions avec pour chacune une estimation financière et la différence de gains énergétiques. Finalement nous avons retenu le projet d'une pompe à chaleur en géothermie. Sans SERENHA nous n'aurions jamais pensé à ce type de pompe à chaleur.

Puis tout est allé très vite, nous avons monté le dossier d'aides, SERENHA nous a aussi aidés à trouver des artisans locaux, et les travaux ont démarré. Début mars, juste avant le confinement, c'était terminé.

Le Mag : Contente du résultat ?

Ravie, le coût réel des travaux s'est révélé très proche du coût estimé, ces changements nous permettent une revalorisation de notre bien non négligeable, grâce aux travaux nous avons une maison bien chauffée, et enfin, je révais d'un poêle à bois, maintenant c'est fait !

Vous avez un projet de rénovation dans votre logement ? Vous voulez diminuer vos consommations d'énergie ? Contactez votre conseiller SERENHA au 02 28 02 01 11 ou contact@serenha.fr



APRÈS LA PANDÉMIE

Nul doute que les futurs manuels d'histoire parleront de la crise de 2020, à la fois sanitaire, économique, et sociale, la période vécue au printemps dernier est sans précédent. Pour les entreprises et l'emploi les effets ont été immédiats, l'économie dite, à l'arrêt. Les mois ont passé, il faut penser rentrée et reprise !

La fermeture totale des entreprises du secteur de la restauration, bars, hôtels et tous les commerces non essentiels restera comme l'impact le plus visible et le plus immédiat de la crise de la Covid19. Notre territoire n'a pas échappé à la règle, nos bourgs apparaissaient au matin du 16 mars, comme endormis.

Les mois à venir nous donneront une lecture plus précise des effets de la crise sur notre territoire et c'est l'AURAN, l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise qui capitalise actuellement les différentes données statistiques INSEE, notamment sur les cessations d'activités.

Les initiatives mises en place par l'Etat, la Région, le Département, la Banque

des Territoires, la plateforme ILAN et la communauté de communes doivent contribuer à maintenir les emplois et assurer la pérennité des entreprises locales quelle que soit leur taille. Le dynamisme économique de la CCEG avant la Covid, a lui aussi son importance sur les effets contenus de la crise, et il est bon de le rappeler : Erdre & Gesvres bénéficie depuis 6 ans d'un tissu économique en constante évolution, avec un taux d'emploi de +2.1%/an qui hisse notre communauté de communes au 35^{ème} rang national sur les 1 254 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, au 1^{er} rang départemental et au 1^{er} rang régional.

Par ailleurs plus de 2 700 emplois ont été

créés en 6 ans et près 700 entreprises se sont implantées ou nouvellement créées depuis 6 ans. Des chiffres réconfortants qui doivent permettre d'aborder cette rentrée, avec confiance.

+700

**entreprises implantées
en 6 ans sur le territoire**

VENTE DE TERRAINS : RETOUR SUR LES IMPLANTATIONS MAJEURES SUR ERDRE & GESVRES DEPUIS JANVIER

La CCEG a poursuivi la commercialisation des parcs d'activités en 2020 malgré un contexte économique difficile au regard de la pandémie qui a impacté les entreprises du territoire.

En effet depuis le début de l'année, près de 7 hectares de terrains viabilisés ont été vendus sur 5 de nos 17 parcs d'activités. 9 entreprises ont décidé de s'implanter durablement sur notre territoire en faisant notamment construire leurs sièges sur nos parcs d'activités.

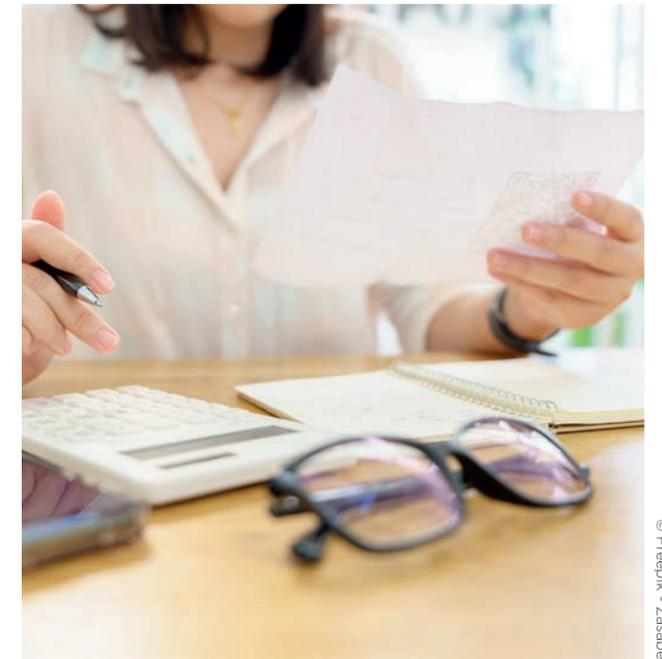
De nouvelles activités artisanales, industrielles, services, tertiaires vont se développer sur la CCEG permettant ainsi de poursuivre la diversification des activités.

Afin de répondre aux multiples demandes endogènes et exogènes, la direction du développement économique et de l'emploi de la CCEG mène des études d'extension et de création de parcs d'activités.

Vous souhaitez vous implanter ou obtenir des renseignements sur les terrains disponibles et l'accompagnement de la collectivité : 02 40 12 32 91 / economie@cceg.fr

DES INITIATIVES POUR REBONDIR !

Dès le début de la crise, un plan de soutien économique a été mis en place par la communauté de communes. Qu'il s'agisse des aides à la relance économique, du report des loyers, ou encore des dégrèvements d'impôt, la CCEG s'est mobilisée pour accompagner les entreprises, et répondre à une urgence à la fois économique et sociale. Détail des différentes mesures.



Le fonds Résilience :

Lancé fin avril par la région Pays de la Loire, avec l'appui de la Banque des Territoires, le Département et l'ensemble des intercommunalités, le Fonds Territorial Résilience constitue un dispositif de soutien aux petites entreprises. Il permet d'octroyer aux entreprises éligibles (entreprises de moins de 10 salariés entre autres) et durement impactées par la crise, des avances de trésorerie à taux zéro.

Le fonds socle est constitué selon un calcul de 2 € / habitant pour la Région, la Banque des Territoires et le Département.

En tant qu'intercommunalité la CCEG a bien sûr participé à ce plan de soutien et a même fait le choix d'un abondement à hauteur de 4 € / habitant soit une enveloppe de 250 000 €.

Cet été près de 20 entreprises ont déposé un dossier pour obtenir une avance sur trésorerie.

Le prêt d'honneur et remboursement différé ILAN :

La plateforme ILAN, Initiative Loire Atlantique Nord, qui regroupe les territoires d'Erdre & Gesvres, Blain, Nozay et Chateaubriant-Derval accorde des

prêts d'honneur à taux 0 % aux créateurs d'entreprises, pour un financement en amont ou au développement de l'activité (prêt croissance). ILAN peut accorder - sur dossier - aux porteurs de projets un prêt de 1 000 à 40 000 €. Pour contribuer activement à la relance post Covid, ILAN a mis en place en plus de son fonds habituel, un Fonds Ressort, qui permettra aux créateurs ou repreneurs d'entreprises, de différer de 3 à 6 mois le remboursement de leur prêt, ou bien de solliciter une nouvelle aide jusqu'à 5 000 € sous forme d'avance, toujours à taux 0 % et remboursable sur 24 mois.

Report des loyers :

Afin de favoriser l'activité artisanale et la création d'entreprises, la CCEG loue 5 ateliers relais intercommunaux et 3 bureaux. Là aussi, afin de soutenir financièrement ces jeunes structures, la CCEG accordera aux locataires qui le souhaitent un report des loyers.



ESCALE Eco, ESCALE 'n Shop, À SUCÉ-SUR-ERDRE DU 22 AU 24 JANVIER

ESCALE Eco & n'Shop, ou comment la ville de Sucé-sur-Erdre entend redonner un élan dynamique au territoire, aussi bien pour les professionnels que le grand public.

La Ville de Sucé-sur-Erdre avait déjà imaginé la création d'un événement éco qui rassemblerait les entreprises et les habitants, un rendez-vous qui ferait cohabiter workshop et business avec des rencontres entre pros et particuliers, avec un seul crédo : mieux se connaître pour mieux consommer !

La crise sanitaire est passée par là, avec l'envie d'avoir des modes de consommation différents et un retour au local, un mal pour un bien qui n'a fait que conforter l'équipe municipale dans son projet.

« Notre événement va incarner une nouvelle façon d'être, d'acheter, de consommer, d'échanger aussi ».

Avec comme partenaires Erdre & Gesvres, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - Loire Atlantique, Wiker et d'autres à venir, la ville a donc créé Escale Eco, un événement destiné aux professionnels avec comme thématique les solutions technologiques au service de la transition environnementale et de l'emploi suivi d'Escalé n'Shop à destination du grand public afin de montrer la diversité de l'offre et du savoir faire local. Sur ces 2 événements en 3 jours, la ville souhaite rassembler une 100^{aine} d'entreprises.

« Nous sommes convaincus que la force du collectif peut aider à sortir d'un marasme annoncé et nos meilleurs alliés sont les énergies créatrices d'un élan nouveau » soulignent

les organisateurs. Visibilité, solutions technologiques au service de la transition environnementale, emploi, sont autant de thématiques à retrouver pendant 3 jours à la salle de la Papinière qui abritera ce rendez-vous qui doit relier le citoyen à son territoire économique et social.

ESCALE Eco DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS

> **Vendredi 22 janvier de 9h à 18h**

- Thématiques autour des solutions technologiques au service de la transition environnementale et de l'emploi
- Conférences / Ateliers workshop

ESCALE 'n Shop DESTINÉ AU GRAND PUBLIC

> **Samedi 23 janvier de 10h à 19h
et dimanche 24 janvier de 10h à 18h**

- Rencontre des acteurs économiques
- Jeux pour les familles / Animation
Secteurs représentés et en évolution permanente :
L'alimentation, l'habitat, l'immobilier, le second oeuvre, les métiers d'art, l'agriculture, l'automobile, les paysagistes, les services, loisirs et tourisme, la formation, les agences d'emplois, etc...

Renseignements auprès de Sandrine Coulon :
02 40 77 70 20 - sandrine.coulon@suce-sur-erdre.fr
www.escale-eco.fr / www.escale-n-shop.fr



ICI COULE UNE RIVIÈRE ET BIEN PLUS ... LA VALLÉE DU GESVRES RÉINVENTÉE

Initié par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, le plan guide « Eau et Paysages » ambitionne de mettre en avant et rendre accessible aux habitants, touristes ou simples promeneurs des sites naturels, méconnus, oubliés et difficilement accessibles.

L'idée n'est pas tant de faire un aménagement décoratif ponctuel à tel ou tel endroit mais bien de l'animer, le mettre en valeur, et de le faire vivre à l'échelle d'un territoire. Après plusieurs années d'échanges et de concertations, des concepteurs paysagistes ont fait des propositions d'aménagement pour 6 sites remarquables du territoire métropolitain dont la Vallée du Gesvres pour notre communauté de communes. Les travaux ont déjà été réalisés à Vigneux-de-Bretagne et d'autres sont en cours à Treillières et c'est à l'automne que vous pourrez découvrir les aménagements du parc du château du Haut-Gesvres où coule le discret Gesvres.

Se promener, découvrir ou se détendre c'est l'objectif de ce nouveau jardin à l'anglaise, l'accès aux randonneurs sera facilité par la création de chemins piétonniers, un grand parcours botanique instructif vous indiquera

l'essence des arbres magnifiques du parc et si vous voulez connaître l'histoire du château découvrez son œuvre d'art en façade. Enfin pour ne pas oublier les plus jeunes et les sensibiliser au patrimoine et aux paysages, une aire de jeu ludique composée d'un platelage en bois s'élèvera progressivement depuis le sol de la terrasse. Des toboggans, filets, parois d'escalade, ponts de singe, et même une cabane en fin de parcours devraient motiver les enfants et les adultes pour la promenade du dimanche en Vallée du Gesvres !

C'est à l'automne que vous pourrez découvrir les aménagements du parc du Château du Haut-Gesvres !

PISTES CYCLABLES : DES KMS EN PLUS !

De Casson à Nort-sur-Erdre les pistes cyclables fleurissent et les adeptes du vélo s'en réjouissent !



Aménagement de sécurité à l'entrée sud du bourg de Casson

Le 1^{er} projet correspond à la piste cyclable réalisée à la sortie du bourg de Casson. C'est un aménagement en site propre avec un plateau pour sécuriser la traversée de la RD37. Projet financé par la CCEG bien sûr mais aussi par le Département, et l'État au titre du CTE (Contrat de Transition Ecologique) qui accompagne et soutien techniquement et financièrement la transformation écologique des territoires. Cette 1^{ère} phase préfigure une future liaison entre Casson et Sucé-sur-Erdre.

Le 2nd projet est situé au niveau de la liaison entre le village du Plessis Pas Brunet et le lycée de Nort-sur-Erdre. L'itinéraire de

2,1 km est en test puisqu'une portion de 500 m est expérimentée en site propre dédié à 100 % aux cyclistes. Aussi la circulation auto y est interdite, la portion est aménagée et un marquage au sol vient compléter la mesure. Accompagné par l'ADEME (l'Agence de la Transition Ecologique) et le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) la CCEG dressera un bilan de cette portion expérimentale « sans voiture » avant de la pérenniser, ou pas. Prochains aménagements : Petit-Mars > Nort-sur-Erdre et Treillières > Grandchamp-des-Fontaines !

2017-2021 :
2,5 million d'€
d'investissement
en infrastructures
cyclables
sur le territoire
d'Erdre & Gesvres

VÉLOCE : LES VÉLOS ÉLECTRIQUES ONT LA COTE

Le service Véloce vient de souffler sa première bougie ! Vous êtes nombreux à avoir fait le choix de louer auprès de ce service un vélo à assistance électrique pour vous déplacer sur le territoire Erdre et Gesvres. En 1 an Véloce a comptabilisé plus de 400 contrats et la liste d'attente nécessite de s'armer de patience. C'est pourquoi la flotte initiale de 80 vélos,

est passée au cours de l'été à 150, sans oublier les vélos spéciaux type vélo-cargo, tricycle, triporteur et vélos familiaux venus renforcer l'offre du service. Et vous, quand passez-vous au vélo ?

Renseignements par mail : veloce@cceg.fr ou par téléphone : 02 28 02 22 33 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au jeudi, 16h30 le vendredi.

veloce.locvelo.com



CONFINEMENT : CARNET DE BORD DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

La vie du Conseil de développement pendant la période de confinement.

Petite histoire de confinés....

16 mars ! Pas un bruit... peu de circulation. Le temps s'est figé, chacun est confiné chez lui et essaie tant bien que mal de gérer la situation : Marie galère avec les devoirs de ses enfants, Jacques avec sa connexion internet. François Xavier ? il ne sort pas de son jardin et cherche à s'approvisionner en prenant zéro risque. Robert l'a mauvaise, il est privé de liberté. Thierry ne peut aller voir sa petite fille qui vient de naître et qui habite à 200 m ! Hervé en a ras le bol du télétravail et est frustré de ne pas partager un café avec ses collègues. Magali et Marie-Cécile ? elles apprécient cette période inattendue.

Qui agissent... à distance

Ah, mais, on ne va pas se laisser arrêter par un maudit virus. On découvre Teams, Skype, Zoom, par visio ou audio... des fois cela ne passe pas ! On se perd en route... mais on se retrouve toujours ! et cela fait du bien de se parler.

Plusieurs réunions de bureau, un CA, la vie continue.

L'Assemblée Générale ? On la reporte en fin d'année.

Allo, le Conseil de développement ? dit Dominique

de la CCEG. On a besoin de vos idées pour recenser les actions mises en place sur notre territoire pour favoriser la vie des habitants. Eh ! notre carte des initiatives, on va l'adapter ! Contacter les porteurs et les mairies, c'est fait en un rien de temps. La voilà opérationnelle début avril 2020. 156 actions dont 32 producteurs locaux et 37 initiatives d'entraide.

Un webinaire sur la coopération ? On y va ! Et si on organisait une réunion virtuelle pour parler du confinement entre nous ? chose faite le 16 Juin. Et le 4 juillet Magali va témoigner à l'Assemblée Nationale lors d'une rencontre organisée par Richard Ferrand.

Et qui se retrouvent enfin pour continuer l'histoire avec vous !

Pique-nique à la Cueilleuse le 8 juillet, une vingtaine de personnes. Quel bonheur de se voir en vrai !

Rejoignez-nous pour vivre la suite de l'histoire avec nous !

www.voixcitoyenne.fr



HORS SAISON
LES ÉCHAPPEES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES

Agenda

**DU MER. 16 AU
DIM. 20 SEPT.**

TRAVELLING

RÉSIDENCE ARTISTIQUE
GROUPE ARTISTIQUE ALICE

Dans la « vie d'avant », le groupe artistique Alice devait venir clore sa résidence Travel(l)ing par un spectacle à la croisée du cinéma et du théâtre. C'était sans compter le coronavirus... Tout s'est brusquement arrêté, un comble quand on travaille sur le thème de la mobilité et que l'on se lance à la rencontre des habitants !

Après une reprise progressive en début d'été, le Groupe Alice profite de la Semaine européenne de la mobilité pour proposer un temps fort d'échanges et de création : débat mouvant, tournages participatifs, détournement poétique de l'espace public, rendez-vous festif sur une route départementale... N'hésitez pas à participer !

Tout Public. À Sucé-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Héric et ailleurs... Accès libre et gratuit. Co-réalisé avec le service mobilités d'Erdre & Gesvres, en partenariat avec La Paperie, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public

www.hors-saison.fr

ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ :

DÉBAT MOUVANT

JEU. 17 SEPT. | 19H30

Échangeons de manière ludique et interactive ! Quid de nos déplacements aujourd'hui ?

> Esplanade de la médiathèque de Grandchamp-des-Fontaines. Animé par le groupe artistique Alice et le conseil de développement d'Erdre & Gesvres

SOIRÉE CINÉ-MOBILITÉS

VEN. 18 SEPT. | 19H

19h : Présentation de la saison culturelle 2020-2021 par l'équipe du service culture, suivie d'un apéritif dînatoire

20h30 : Projection du film Thelma et Louise de Ridley Scott (V.O.S.T)

> Cinéma Le Gén'éric à Héric. Gratuit sur réservation.

TOURNAGES IMPROMPTUS DANS L'ESPACE PUBLIC

DU 16 AU 19 SEPT.

Les habitants volontaires sont invités à jouer des scénettes décalées

> Lieux surprises



© Raphaëlle Boitel

UN CONTRE UN

VEN. 27 NOV. | 20H30

CIRQUE | CIE L'OUBLIÉ(E)

Pour sa première création jeune public, la metteuse en scène Raphaëlle Boitel s'est librement inspirée des personnages d'Orphée et Eurydice. Ici, le mythe est bousculé de façon complètement surréaliste pour questionner la place de la femme dans notre société. Les face-à-face corporels, tour à tour ludiques ou tragi-comiques, évoquent la quête de soi et l'émancipation féminine. Interprété par deux circassiens jongleurs et acrobates, Un contre Un use autant de prouesses physiques que de poésie.

À partir de 6 ans. Ven. 27 nov. à 20h30, l'Escale Culture à Sucé-sur-Erdre. Durée : 45 mn. Tarif : 5 € - infos et réservations : 02 28 02 22 52

www.hors-saison.fr



© Dominique Ménard

POLAR GRENADINE

MER. 9 DÉC. | 18H

THÉÂTRE | LA COMPAGNIE DES HOMMES

Daniel s'est brûlé les yeux lors d'un séjour aux sports d'hiver. Il doit rester dans l'obscurité totale pendant quelques jours. Une nuit, il est réveillé par un cri et des râles venant de la rue. Il se précipite à la fenêtre mais ne voit rien. L'assassin, lui, l'a très bien vu. Daniel court désormais un terrible danger. Le théâtre est ici au plus près des spectateurs : tout se joue sur une table derrière laquelle deux comédiens assurent tous les rôles et déclenchent les effets techniques en direct. Ce polar insolite est vivement recommandé à tous ceux qui adorent se faire peur !

À partir de 9 ans. Mer. 9 déc à 18h, Salle des Cèdres à Grandchamp-des-Fontaines. Deux épisodes de 20 mn. Tarif : 5 €.

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 - www.hors-saison.fr



T. 02 28 02 01 04 • www.letoutpetitfestival.com
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE & GESVRES

LE TOUT-PETIT FESTIVAL

DU MAR. 13 AU MAR. 20 OCT.

Les bébés et les plus jeunes spectateurs sont invités à souffler les dix bougies du Tout-petit festival.

Remanié pour l'occasion avec des impromptus musicaux dans les parcs et jardins, des spectacles déambulatoires en poussettes, de nouvelles créations pour le très jeune public, le festival multiplie ses invitations à la découverte ! Grandir en écoutant des sonorités inédites, s'émerveiller en riant de peur et en criant de joie, titiller son imaginaire : telle est l'ambition renouvelée du festival. La « santé culturelle » des plus petits sera au cœur de cette édition, inaugurée avec Sophie Marinopoulos qui présentera cette notion et toute l'importance de l'éveil artistique et culturel pour les jeunes enfants.

Avec ce programme plein de curiosités, le festival pourra fêter dignement sa 10^{ème} édition !

Pour les tout-petits. Dans les 12 communes d'Erdre & Gesvres. Tarif unique de 3 € par spectacle et des rendez-vous gratuits sur réservation.

Ouverture de la billetterie le 21 septembre.

www.letoutpetitfestival.com

EMPLOI, FORMATION, DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE !

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, vous souhaitez vous réorienter ou obtenir des informations pour l'évolution de votre carrière ? La Maison de l'Emploi et de la Formation vous propose un accompagnement de proximité au plus près de vos besoins et de vos attentes en s'appuyant sur les organismes de l'emploi qui interviennent sur le territoire.

Maison de l'Emploi et de la Formation

Antenne de Grandchamp-des-Fontaines : 1 rue des Cèdres, 44119 Grandchamp-des-Fontaines - 02 51 12 10 94

Antenne de Nort-sur-Erdre : 2 bis rue du champ de Foire - 44390 Nort-sur-Erdre - 02 40 72 10 85

emploi@cceg.fr - www.cceg.fr

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr
www.serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

- 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

- 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

- spanc@cceg.fr (non collectif)
- assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livrelecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

Responsable de la publication :
Yvon Lerat

Coordination de la rédaction :
Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
service communication

Impression:
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion
Guillaume Doublet
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégave Communication
Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886

Crédits photos/
illustrations :
Service communication et les services de la communauté de communes - Freepik
Adobe Stock - Teddy
Locquard - Amap de Treillières - Coloco/map
Groupe artistique Alice - Raphaëlle Boitel - Dominique Ménard

suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Ensemble construisons votre projet

- RÉNOVATION
- EXTENSION
- CONSTRUCTION
- DÉCORATION
- AMÉNAGEMENT

Creatis HABITAT
Conception & Maîtrise d'oeuvre

Agence de maîtrise d'oeuvre - Treillières
contact44@creatishabitat.com - 02 . 40 . 34 . 05 . 05

Productions locales
Des légumes et fruits frais issu d'agriculture bio et raisonnée
Possibilité de livraison en entreprise

la cagette des 4 saisons

Passez votre commande sur :
www.lacagetteedes4saisons.com

4 route de sucé à Treillières
06 22 66 02 16

L'Abreuvoir
hôtel - restaurant - traiteur

Nouvelle saison pleine de nouveautés

Notre carte estivale pleine de fraîcheur n'attend que vous ! Gambas fondues à la plancha, palourdes farcies, magnifique côte de boeuf maturée, pavlova aux abricots, et de nombreuses autres saveurs à découvrir !

Une terrasse redécorée et agrandie, venez manger les peids dans l'herbe !

Un bon barbecue comme à la maison et de qualité restaurant, vous en rêviez ?
Le chef de cuisine réalise devant vous de bons petits plats.



Spécialiste du secteur d'Erdre & Gesvres, nous vous offrons une estimation, ainsi que les diagnostics techniques et le reportage photo de votre bien pour tout mandat. Contactez-nous !

M IMMOBILIER
une agence FRANKLIN IMMOBILIER

117 Quai Bliesransbach 44240 SUCÉ SUR ERDRE - Tél. 02 40 77 77 78

www.m-immobilier-cs.com

le tout petit festival

13 au 20 octobre

dans les communes d'Erdre & Gesvres



T. 02 28 02 01 04 • www.letoutpetitfestival.com
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE & GESVRES

Loire Atlantique

Loire

SAINT-NAZAIRE

PRIS DE LA LOIRE

OA

wik

Ludique.fr

